

Le GHB et le Rohypnol - 1/1

Quelles sont ces drogues ? Leurs effets, son origine et des témoignages pour nous éclairer sur ces substances dangereuses...

Avant que vous ne lisiez cet article sachez que toute détention et consommation de drogues est illégale.

Les personnes touchées par ces faits sont le plus souvent des jeunes femmes... Elles sont victimes des drogues communément appelées les "drogues du viol", le gamma-hydroxybutyrate (GHB) ou le Rohypnol qui, mélangées à de l'alcool, provoquent une sensation d'ivresse très avancée en plus de rendre amnésique.

Ce qui est étonnant avec le GHB, inventé par le biologiste Henri Laborit en 1960, c'est qu'on en trouvait en vente libre dans les magasins de produits naturels jusqu'au début des années 1990. Cette drogue était appréciée pour ses qualités stimulantes et ses effets d'atténuation de la douleur. Les culturistes en faisaient bon usage.

Mais durant les années 1980, le GHB a fait l'objet d'études approfondies de la part de la Drug and Food Administration, aux États-Unis, puis de Santé Canada. Quand les deux organismes ont mieux compris les effets catastrophiques de cette drogue lorsqu'elle est mélangée à l'alcool (perte de conscience, amnésie), on l'a vite retirée du marché.

C'est la mode rave qui l'a ramenée parmi les drogues "branchées", où figure aussi l'ecstasy, un comprimé qui exacerbe les sensations tactiles et qui permet de danser toute la nuit mais qui est très nocif car les dealers fabriquent leurs marchandises avec des substances qui échappent à leur contrôle souvent dangereuses voire mortelles, des exemples sont tout à fait inutiles ici.

Le principe des "drogues du viol" est de renverser l'état physique et moral, de façon plus claire, on peut dire en effet qu'une personne excitée sera calmée et une personne angoissée, inhibée sera désinhibée. En outre, à forte dose, hors accoutumance, le produit est toujours sédatif. On comprend donc que quelques personnes sexuellement inhibées y aient trouvé leur compte parce que simplement désinhibées par de petites doses de GHB et on comprend aussi par ce fait la réputation du produit qui en découle.

J'ai parlé tout à l'heure des victimes qui sont souvent des femmes mais les hommes ne sont pas pour autant à l'abri. Certes ils ne se font pas violés, sauf exception, mais bien dépouillés de tout leurs biens et tabassés à mort...

En effet les effets sont garantis même avec un seul verre d'alcool et une dose, ce geste est rapide et discret, je vous conseil si vous ne le faites pas de surveiller votre verres constament et/ou de le tenir en main.

Si vous êtes intéressé(e)s j'ai trouvé un témoignage sur cette drogue intéressant sur le site http://www.canoe.qc.ca/artdevivresociete/juin18_02_droque_a-can.html

Pour finir j'ajouterais simplement que le GHB n'est pas une drogue qui donne des effets de dépendance, à l'inverse du Rohypnol. Voilà j'espère que vous serez prudent sans bien sûr tomber dans la psychose.... Mais il faut médiatiser et répandre les informations pour éviter des situations dramatiques.

Merci d'avoir tout lu c'est pour votre bien car ce fléau présent en Europe depuis quelques années déjà connaît une forte augmentation depuis près d'un an....